



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 4 juin 2018 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 18 h 30.

#### SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Kathy Poulin
Monsieur le conseiller	Jean-François Giasson (District 1)
Madame la conseillère	Dominique Forget (District 2)
Monsieur le conseiller	Mathieu Bouthillette (District 3)
Monsieur le conseiller	Guy Séguin (District 4) (présent à compter de la période de questions)
Monsieur le conseiller	Carl De Montigny (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Kathy Poulin.

#### EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière
-----------------------	-------------------------------------------------

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1 Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 juin 2018
- 2 Finance et trésorerie
  - 2.1 Travaux de rénovation de la bibliothèque municipale - Appropriation des sommes à même le fonds de roulement
- 3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 4 Levée de la séance

#### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

Monsieur le conseiller Guy Séguin se joint au conseil à 18h36.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### 1.1 CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

18-06-195

### 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2018

Il est proposé par madame la conseillère Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 juin 2018 soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 2 FINANCE ET TRÉSORERIE

18-06-196

### 2.1 TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - APPROPRIATION DES SOMMES À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT

**ATTENDU** les inondations survenues à la bibliothèque municipale le 24 avril 2018;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de rénover la bibliothèque à même l'appropriation des sommes au fonds de roulement de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil municipal s'approprie la somme maximale de 30 000 \$ plus taxes du fonds de roulement de la Municipalité, somme remboursable sur une période de dix (10) ans à compter de la présente et servant aux travaux de rénovation de la bibliothèque municipale.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### 3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes dans la salle s'expriment sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour.

18-06-197

### 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Giasson  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la séance extraordinaire du 4 juin 2018 soit levée à 18h58.

**ADOPTÉE**

Kathy Poulin  
Présidente d'assemblée

Kathy Poulin  
Mairesse

Marie-Fier Pharand  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière